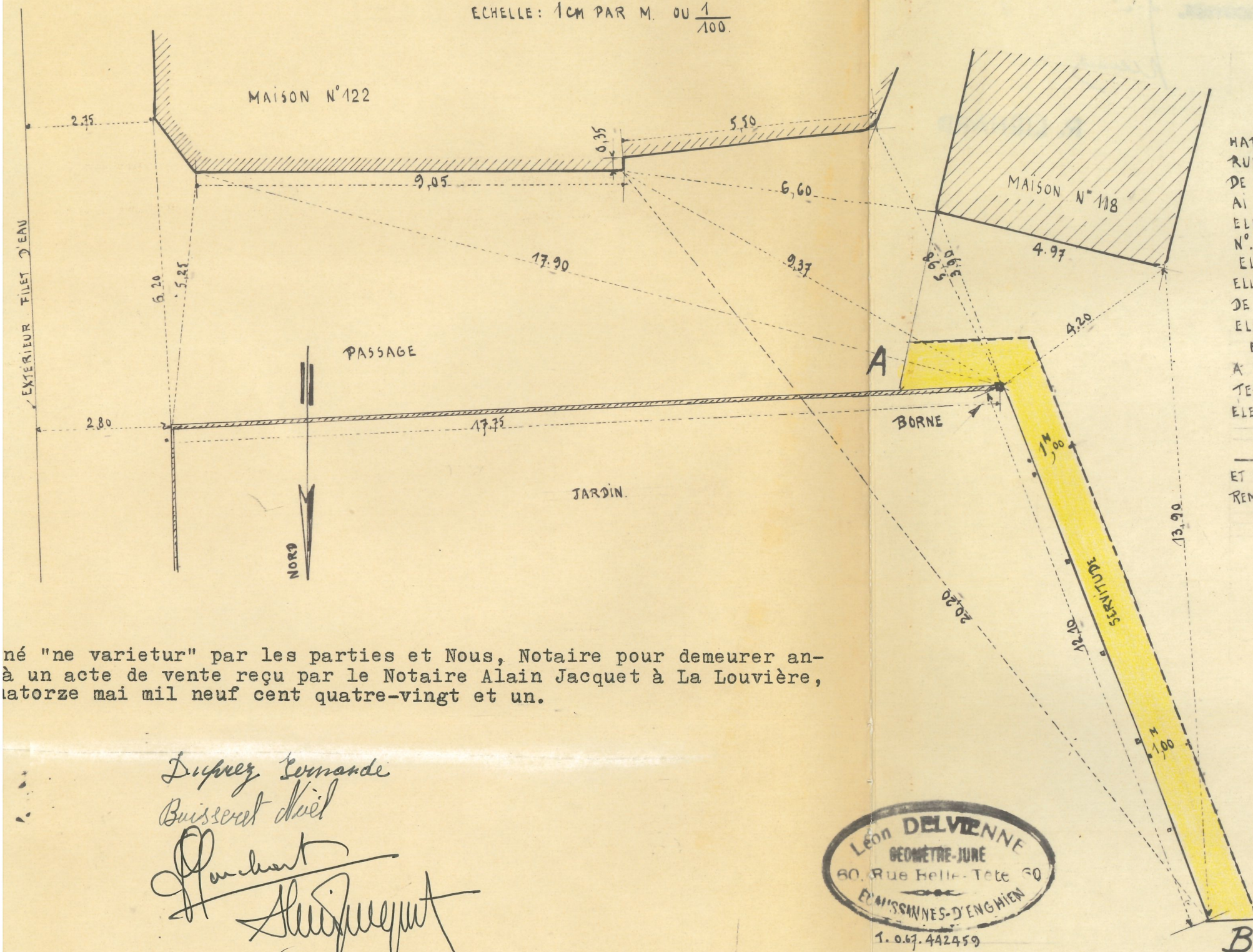


PLAN REPRÉSENTANT LA SERVITUDE ACCORDÉE PAR MONSIEUR ET MADAME BUISSERET-DUPREZ
AU PROFIT DU BIEN CADASTRÉ SECTION B PARTIE DU N° 535^{CD} APPARTENANT A LA 5^{TE} COOPÉRATIVE
INTERHAINAUT.

ECHELLE: 1CM PAR M. OU $\frac{1}{100}$



JE SOUSSIGNÉ, DELVIERNE LÉON, GÉOMÈTRE-JURÉ,
HABITANT ECAUSSINNES (EX-ECAUSSINNES-D'ENGHIEN),
RUE BELLE-TÊTE N° 60, SUIVANT INSTRUCTIONS REÇUES
DE MONSIEUR MEUNIER, DÉLÉGUÉ DE LA 5^{TE} INTERHAINAUT,
AI EFFECTUÉ LE LEVÉ DE CETTE SERVITUDE.
ELLE EST SITUÉE SUR LE BIEN CADASTRÉ SECTION B
N° 498 d

ELLE EST REPRÉSENTÉE A CE PLAN SOUS TEINTE JAUNE
ELLE A UNE LARGEUR DE 1 MÈTRE ET UNE LONGUEUR
DE 14^m 20. ELLE VA DE A À B

ELLE A UNE SUPERFICIE DE: 74 C2 20

ELLE EXISTE AU PROFIT DE LA PARCELLE A CEDER
A LA STE COOPERATIVE INTERHAINAUT PAR LA STE NATIONALE
TERRIENNE. SUR LAQUELLE SERA ERIGEE UNE CABINE
ELECTRIQUE.

ELLE SERA COMMUNE AUX DEUX PARTIES.

—, DE POSE DE CABLES SOUTERRAINS ÉLECTRIQUES
ET DE PASSAGE POUR L'INSPECTION, LA RÉPARATION, LE
REMPLACEMENT OU LE DÉDOUBLEMENT DE CES DERNIERS

FAIT LE 4 AOUT 1949

Delaney

Duprez Bernard
Buisseret Noël
~~Pouchant~~
Simpson



Enregistré 1115 1005 50112 renvois à

LA LOUVIERE I, le 18 Dec 1981

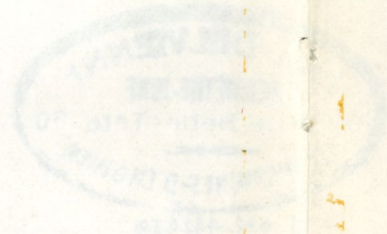
Vol. 62 Fol. 75 Case 15

Reçu Fr: 92000

Le Receveur.

Liénard

R. LIENARD



Liénard
Notaire
La Louvière